

RADIO TÉLÉPHONE POSTE MOBILE RMS 5080 A

FICHE N° 336

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1975-1999

Fabricant : TRT Télécommunications radioélectriques et téléphoniques

Domaines : Informatique et Communication

Sous-domaines : Télécommunication

Organisme : ESTEL

Ville : Jonage (Rhône)

Modèle : RMS 5080 A

Matériaux : Métal, Plastique, Cuivre

Description

Le poste radio mobile "TRT RMS 5080 A" se présente sous forme d'un boîtier métallique destiné à être mis en place dans un véhicule. Il comprend en face avant les commandes nécessaires à l'établissement et à la gestion des communications, notamment un clavier de numérotation. Fonctionnant en modulation de fréquence dans la bande des 70-80 Mhz il était destiné à l'équipement des Centres de Distribution EDF. Au moment où le réseau « RAMAGE » prévu pour constituer la future infrastructure radiotéléphonique d'EDF est encore en phase de test et où apparaissent des besoins impératifs d'extension des réseaux traditionnels, le poste mobile présenté est conçu pour s'intégrer aux réseaux existants et être adapté ultérieurement à la norme Ramage ; ce poste mobile (dit « ramagisable ») témoigne à la fois pour les réseaux traditionnels et l'évolution vers Ramage.

Utilisation

Le réseau radiotéléphonique EDF assure une couverture du territoire national grâce à des réseaux élémentaires indépendants comportant chacun un ou plusieurs relais. Au total environ 500 relais et 15000 postes mobiles sont alors en service.

Afin de faire face à l'évolution des besoins un nouveau réseau appelé « Ramage », est étudié à partir de 1974. C'est un réseau cellulaire à localisation automatique des mobiles dans lequel le système assure une gestion dynamique d'un ensemble de canaux radio en attribuant un canal disponible à chaque communication entre abonnés ; la gestion des communications est assurée par un canal spécialisé dit sémaphore. Ce système cellulaire à ressources partagées qui préfigure les futurs réseaux radiotéléphoniques publics GSM est le premier projet de ce type en France.

Ramage est destiné à satisfaire l'ensemble des besoins EDF/GDF en optimisant l'utilisation du spectre radiotéléphonique. La mise en place de Ramage débute à titre expérimental en 1983 dans la région Normandie (couverture de 3 départements). Le reste de la France reste alors couvert par les réseaux traditionnels en attendant une décision de généralisation de Ramage. Ces postes n'ont, en fait, jamais été « ramagisés » car le projet, bien que viable au plan technique, a été abandonné à la fois pour des problèmes de coûts et de difficultés à concilier l'ensemble des services utilisateurs.





Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Radio téléphone Poste mobile RMS 5080 A (TRT Télécommunications radioélectriques et téléphoniques), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=28126>, consulté le 2026-07-26